



bpost
P8-PP
BELGIQUE-BELGIE
P912091

Société Royale asbl
Union Touristique
Fondée en 1932
N° d'entreprise : 0410 842 807
Siège social : Quai Orban 41/022 4020 LIEGE

Le Hurlevent

Périodique mensuel édité par la
Section de Liège des Amis de la Nature

Cotisations : BE81 0882 2665 3124
Section : BE76 0682 0475 4495
les.amis.delanature@hotmail.com
Maison Hurlevent, sur les Bruyères, 663 à 4870 Fraipont.
Réservations : hurlevent.anlg@gmail.com 0497/ 35 49 90

N° 601 Novembre 2023

Editeur responsable : Willy S'JONGERS, rue Neuville, 89 à 4100 SERAING 0497/ 15 17 63
Retour du courrier non distribué : même adresse



Le mot du Président

Chères amies,

Nous nous sommes réunis en AG pour modifier nos statuts. Frédérique avait fait le travail en amont et demandé à chacun les remarques éventuelles. Au bout d'une heure de lecture et de discussions, nos statuts étaient mis à jour et conformes à la loi.

Merci à ceux qui se sont déplacés dans le cadre de cette AG extraordinaire. Nous avons programmé une journée de travail le 18 novembre et, dans sa foulée, le souper raclette de la section.

J'espère que ce rendez-vous plaira et que cet évènement rencontrera un grand succès.

L'occasion pour nos membres d'inviter des amis qui ne connaissent pas notre mouvement et son auberge, l'occasion de faire de belles rencontres.

Cordial Berg frei

Paul

La prochaine journée de travail est prévue le samedi 18 novembre, jour du souper raclette.

Rendez-vous à l'auberge à 10h.

Adresses de contact

Président : Paul MINGUET
Chaussée des Forges, 136 à 4500 Huy
paul.minguet@hotmail.com 0477/ 29 43 88

Secrétaire et cotisations : Willy S'JONGERS
Rue Neuville, 89 à 4100 Seraing
sjowilly@hotmail.com 0497/ 15 17 63

Trésorière Frédérique NOEL
Chaussée des Forges, 136 à 4500 Huy
fredounoel@hotmail.com 0475/76 55 75

Réservations de notre auberge « Hurlevent »
Anne-Marie DE COCK
Quai Orban, 41/022 à 4020 Liège
hurlevent.anlg@gmail.com 0497/ 35 49 90

Dossiers subsides: Théo VANHEES
Rue des Héros, 7 à 4431 Loncin
theovanhees@teledisnet.be

Montant des cotisations à verser uniquement au compte BE81 0882 2665 3124 de la section de Liège

Carte V : Membre titulaire chef de famille et enfant de <u>18 ans et plus</u>	20,00 euros
<u>Autres membres de la famille</u>	
Carte A Epouse, conjoint(e)	10,00 euros
Carte J Jeune de 15 à 17 ans	6,50 euros
Carte K Jeune de moins de 14 ans	2,00 euros
<u>Frais d'envoi de la carte : 1,50 euro</u>	

Bulletin pour un membre d'une autre section : 8,00 euros

Je rappelle que l'affiliation donne droit au séjour dans les différentes maisons de la nature, en Belgique et à l'étranger, à des conditions avantageuses.

Elle vous permet de recevoir notre bulletin de liaison mensuel.

Journées de travail pour le bulletin de décembre : rédaction : les 27 et 28 novembre dates à respecter pour l'envoi des documents. Merci.

Expédition : le 30 novembre

Si vous changez d'adresse n'oubliez pas de le signaler au responsable du bulletin.

Quelques renseignements utiles

Vous pouvez obtenir les renseignements complets sur les maisons A.N. via le site internet de l'International des Amis de la Nature : www.nfi.at

L'Ufan sur internet, vous y trouverez des informations sur nos maisons en Belgique : www.amisdelanature.be où vous trouverez également les périodiques de toutes les sections de la Fédération

Marches adeps en novembre

Mercredi 1

Rendez-vous à AYWAILLE
Club House Tennis, rue de la Heid 50

Dimanche 12

Rendez-vous à BANNEUX
Salle Mater Dei, rue de L'Esplanade, 12

Dimanche 26

Rendez-vous à AMAY
Stade de la Gravière, rue du Nord Belge 6

Dimanche 5

Rendez-vous à IZIER
Salle de la jeunesse, Les Creuhètes 5

Dimanche 19

Rendez-vous à VILLERS AUX TOURS
École communale, rue du village 61

SOUPER RACLETTE

Le comité de la section a le plaisir de vous inviter à participer au souper raclette qui se déroulera le **samedi 18 novembre 2023**

Nous bousculerons la tradition en remplaçant la traditionnelle choucroute

Au menu :

-Apéritif,

-Raclette - charcuterie - pommes de terre et accompagnements

-Dessert fruité suivi du café

Le montant de la participation est fixé à :

- 18 euros par adultes membres
- 21 euros pour les non membres
- 10 euros pour les enfants jusqu'à 12 ans



On peut pas
ou a RACLETTE

Comme par le passé il y aura possibilité de passer la nuit à l'auberge avec petit déjeuner moyennant un supplément de 5 euros

Réservations obligatoires au plus tard **le dimanche 12 novembre**

Auprès de Paul : 0477/ 29 43 88 ou 085/ 25 00 22

Ensuite faire le versement au compte de la section : BE76 0682 0475 4495

L' apéritif sera servi à 18 h

Bienvenue à tous

Le comité



Exploration du Monde

Au cinéma « Le Parc » rue Carpay, 22 à Liège
Le samedi 18 novembre 2023 à 14h et 17h

L'Afrique du Bourlingueur

Par Philippe Lambillon



Des chercheurs d'or de Madagascar aux prêtres vaudou du Bénin en passant par la Namibie et ses bushmen, infatigables traqueurs de gibier, Philippe LAMBILLON, le célèbre bourlingueur de la RTBF depuis plus de trente ans, vous invite à découvrir son Afrique.

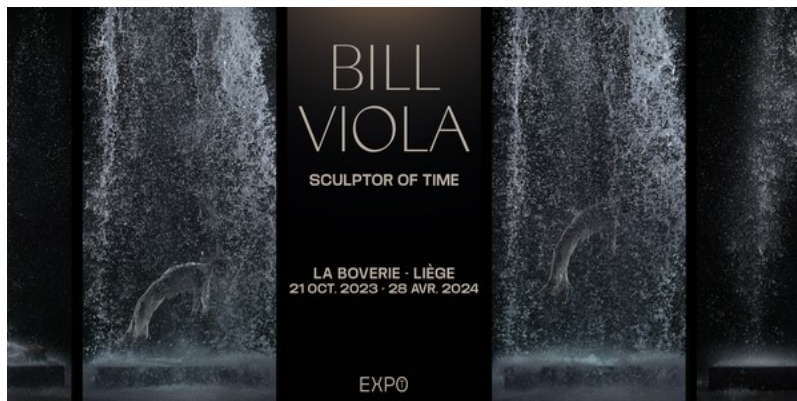
Musées de Liège

A la Boverie

Bill VIOLA

L'ARTISTE VIDÉASTE AMÉRICAIN DE RENOMMÉE INTERNATIONALE EXPOSÉ AU
MUSÉE DE LA BOVERIE DU 21 OCTOBRE 2023 AU 28 AVRIL 2024

Le Musée de La Boverie consacre une exposition monographique à l'artiste américain Bill Viola. Figure majeure de l'art contemporain, Bill Viola est considéré comme l'un des pères de l'art vidéo. En partenariat avec Tempora et le Studio Bill Viola, Le musée propose la première exposition belge d'envergure internationale célébrant l'œuvre de ce vidéaste inégalé.



Chut... nos amis les animaux dorment

Quels sont les animaux qui hibernent ?

Imaginez un instant qu'en cette période de l'année vous vous glissiez dans un nid bien chaud, que vous preniez le temps de vous reposer avant de revenir en action au premier soleil de printemps. Ne serait-ce pas fantastique ? Au diable ces longues journées d'hiver sans fin. Adieu la neige, adieu le froid ! Autour du monde, vous pouvez dénicher des animaux qui hibernent avec comme mon meilleur exemple, le fantastique ours brun, même si tous les ours ne sont pas de réels hibernants, et que nous n'en trouvons pas dans nos jardins. Nous ne devons pas chercher d'animaux qui hibernent bien loin. Chez nous aussi, nous devons faire attention à ne pas déranger nos amis du jardin.



Le moment est venu pour l'hibernation

Le hérisson fait partie de ceux qui, en automne, profitent de tous les fruits tombés pour produire encore plus d'énergie. Mais à partir de novembre, ce petit ami piquant cherche un nid chaud et sûr pour passer l'hiver dans un mode caractérisé par une respiration ralentie, un métabolisme réduit et une température corporelle plus basse. Un hérisson en hibernation va perdre jusqu'à 30% de son poids corporel mais c'est une bonne chose pour tous les jardiniers. A son réveil au printemps, il n'aura qu'une envie, se ruer sur les limaces. Placez donc un abri pour hérisson au jardin et, qui sait, un hérisson viendra peut-être chez vous pour y hiberner.

Pour les chauve-souris l'hiver est une période synonyme de cauchemar. Ces animaux particuliers ne peuvent stocker qu'une très petite réserve de graisse. Être léger comme une plume est une obligation à suivre pour une capacité de vol optimale. L'hiver est donc aussi une période de repos complet, avec comme conséquence une chauve-souris presque morte. La production de chaleur interne est interrompue et, aussi bien le métabolisme que la respiration s'arrêtent. Conséquence : la température corporelle atteint environ 0°C.

Bien entendu, les animaux qui ne produisent pas de chaleur corporelle, comme les reptiles et les amphibiens, fuient l'hiver comme la peste. Ils choisissent le fond d'une rivière ou d'un fossé et adoptent une respiration par la peau plus économique. D'autres espèces cherchent un endroit humide sur la terre ferme, sous des pierres ou entre des tas de bois, où ils passent l'hiver. Un membre ou une queue qui gèlent momentanément ne sont pas des exceptions. Un procédé antigel naturel à base de glucose protège leurs membres du corps les plus importants.



Alors de grâce protégeons les et évitons de les déranger...

Source : Point nature